

<http://lipietz.net/Introduction-a-la-session-Amnistie-sans-amnesie>

Introduction à la session : Amnistie sans amnésie

- Député européen (Verts, France) - Mes initiatives - Amnistie... Amnésie... Impunité... Justice transitionnelle -



Publication date: jeudi 6 décembre 2007

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

Bonjour,

J'ai le plaisir de présider cette quatrième session « Amnistie sans amnésie »

Dans plusieurs cas, les partisans d'une amnistie - amnésie se sont imposés. Mais même après des décennies de silence, les assassins et les tortionnaires se confrontent, un jour, à la société et doivent rendre compte à la justice de leurs actes.

C'est le cas de l'Argentine par exemple, qui après avoir promulgué des Lois d'Amnisties (lois du Point final et du pardon et de l'Obéissance due), les a annulées, ce qui a relancé les procès et la découverte de nouveaux cas de violations de droits humains.

La justice de transition dispose de plusieurs mécanismes. Il existe des outils pour dire la justice (tribunaux pénaux nationaux ou internationaux ; des tribunaux mixtes nationaux ou internationaux), d'autres visent la recherche de la vérité (commissions de vérité, rapports spéciaux, rapports d'enquêtes internationales, les médias, les ONG), d'autres outils sont des réparations qui donnent un statut aux victimes (restitution de biens perdus, réparations symboliques, accès privilégiés aux fonctions administratives).

Ces différents outils posent les conditions indispensables à l'apaisement des esprits, mais suffisent-ils pour relever le défi du vivre ensemble, de la réconciliation, quant on doit faire face à des histoires collectives d'abus de droits humains comme la mise à mort de civils, la torture, le viol, les assassinats, la détention arbitraire, le manque de jugement dans les règles ?

J'ai l'honneur d'avoir à mes côtés messieurs [Michael Adenuga](#), [Hannif Vally](#) et [Javier Cuirlizza](#) dont les expériences peuvent nous apporter des lueurs d'espoir.

Je vais tout d'abord donner la parole à M. Adenuga puis à messieurs Vally et Cuirlizza

M. [Michael Adenuga](#) est directeur du bureau de la Haye de la Cour Spéciale pour la Sierra Léone.

La guerre civile y a fait 200 000 morts, des centaines de milliers de réfugiés et déplacés internes et des milliers de mutilés sur une population de moins de 5 millions d'individus.

Dès 2000, la Sierra Léone s'engage dans un processus de transition avec le soutien des Nations Unies.

M. [Hanif Vally](#), Conseiller Spécial de la Fondation pour les Droits Humains, Ancien directeur de l'Unité des Droits Humains, fut Commissaire de la Commission Vérité et réconciliation d'Afrique du Sud.

M. [Javier Cuirlizza](#) Directeur du Centre International de la Justice Transitionnelle, fut secrétaire exécutif de la commission Vérité et réconciliation du Pérou.